

MAIRIE NOUVEAUX HORAIRES

Du lundi au vendredi :

de 8 h 15 à 12 h 15 de 13 h 30 à 17 h 00 **Le samedi** de 9 h à 12 h

La Mairie est fermée le samedi matin pendant les vacances scolaires.

Contact mairie: 02 96 40 21 21 Email: accueil@mairiegraces.fr

Pour vous informer, nous éditerons dorénavant un bulletin en février et un bulletin en août, où vous pourrez retrouver toutes les associations avec le fil d'actualités.





Sur le site internet de la commune, vous avez accès aux informations administratives (état civil, urbanisme),

aux informations municipales (conseils municipaux bulletins municipaux) ainsi qu'aux festivités et événements à venir (vide-greniers, bals, théâtre, loto...).

www.graces.fr Site internet : www.graces.fr



Grâces, mairie



Lunettes de soleil,

trousseaux de clefs, portefeuilles, téléphones portables,

doudous ou encore mallette,

Perdus ? Ces objets sont peut-être à la mairie.

Dans ce numéro:

Le mot du Maire	3
Les travaux	4
L'ancienne école	6
Le C.C.A.S.	8
Les écoles	9
Solidarité	10
Le CMJ	12
Les associations	14
Biodiversité	17
Agenda	18

Directeur de publication:

LE GOFF Yannick

Responsable de

Rédaction :

BRIENT Stéphane

Dépôt légal : Juillet 2021

Impression:

REPROCOPIE

GRACESTirage

1300



www.lail#27.info



Chers concitoyens, Grâcieuses, Grâcieux.

Les vœux du maire n'ont pas eu lieu cette année encore à l'espace multiculturel.

C'est pourquoi, avec l'équipe municipale, je vous adresse nos meilleurs vœux pour cette année 2022 en souhaitant que nous puissions sortir au plus vite de

cette pandémie et très vite nous revoir.

Afin d'évoquer les différents projets que nous allons travailler en 2022, nous avons choisi comme support ce bulletin municipal. Quelques pages pour vous tenir au courant des activités et nouveautés sur la commune, toujours aussi dynamique malgré le lourd fardeau du Covid.

Mais, avant je vais faire un rapide retour sur 2021.

En janvier nous avons décidé de faire un **petit cadeau** à toute la population âgée de 70 ans et plus. Cela a été bien accueilli.

En mai les enfants du primaire ont pu intégrer l'école « **la fontaine** ». Malheureusement l'inauguration officielle et les portes ouvertes ont été les victimes du Covid. Dès que la conjoncture le permettra nous ne manguerons pas de vous inviter à venir découvrir ce joyau.

En octobre le **GRACES TWIRLING CLUB a survolé l'Europe** et ramené dans ses bagages deux médailles : une en OR (danse pompon) et une en ARGENT (Bâton).

La Marche Violette a eu lieu avec la participation des associations grâcieuses et du Bagad de Bourbriac qui se sont investis pour cette grande cause des violences faites aux femmes. Vous étiez nombreux ; il faut persévérer et reconduire cette manifestation pour les années qui viennent.

L'exposition sur l'école d'hier a eu un grand succès, elle a duré beaucoup plus longtemps que prévu. Les anciens élèves et la population ont répondu présents et heureux de revoir quelquefois des photos remplies de souvenirs et d'émotion. La prochaine exposition parlera des maires, d'hier et d'aujourd'hui.

Madeleine, Maryvonne et Sylvianne sont parties en retraite en 2019 et cette année c'est au tour de **François Xavier**, notre jardinier en chef, très connu de tout le monde, de faire de même. Nous aurons l'occasion de valider ces départs en 2022... Je l'espère.

LES PROJETS 2022

Nous continuons aussi d'investir avec des travaux dans l'ancienne école : rénovation de la bibliothèque, réalisation d'une salle d'exposition, d'un atelier de peinture, d'un bureau pour le CCAS, autant de travaux à venir dans un mandat qui ne fait que commencer.

Le City Park, lui, va démarrer bientôt, à la place du terrain de tennis.

Une réflexion sur l'aménagement de **l'aire de loisir de Kerpaour** est en cours. Nous allons bientôt vous faire un retour des propositions qui ont été faites. Des aides de l'état sont envisagées dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Une commission sera mise en place pour réaliser au mieux vos envies, afin de revitaliser notre bourg comprenant entre autres **l'aménagement du cimetière**.

Je vous renouvelle mes vœux de bonheur, santé et réussite à vous, votre famille et vos proches.



TRAVAUX

« La municipalité répond aux doléances des riverains qui subissent trop souvent le passage d'individus ne respectant pas le Code de la route et mettent en danger les piétons » , précise Jean-Yves Péru, adjoint aux travaux.

Deux écluses sont déjà pérennisées rue de La Madeleine et le retour

des riverains est très satis-

faisant. Ce dispositif sera prochainement végétalisé en taille basse pour ne pas masquer la visibilité. Il remplace les séparateurs de voirie en plastique rouge et blanc qui ont servi de test pendant quelques mois.

Les chicanes (ou écluses) sont ces ralentisseurs qui fleurissent en raison des excès de vitesse de certains automobilistes. Les limitations de vitesse ne plaisent pas à ce type de conducteurs et le but est bien de les contraindre à lever le pied pour des raisons de sécurité. L'un des principaux objectifs de ces équipements est de modérer la vitesse des véhicules circulant dans l'agglomération, et notamment lorsque les écluses sont installées au niveau des entrées et des sorties d'agglomération. En installant des panneaux de priorité de passage obligeant les usagers entrant dans l'agglomération à

laisser la priorité à ceux qui en sortent, ces véhicules devront nécessairement ralentir avant leur entrée dans cette agglomération, ce qui est plus sécuritaire pour les individus vivant à proximité de l'entrée de cette commune.

La rue de l'Église ne sera pas en reste avec l'installation d'une 1/2 écluse pour sécuriser l'accès à l'école élémentaire la fontaine, ainsi qu'au niveau du stade François Colas.



De plus à la demande du principal du collège, nous avons mis des bornes anti stationnement dans le rond-point pour empêcher le danger du stationnement dans le virage et au niveau des passages pour piétons.

Les travaux de voiries : Une campagne de point-àtemps a été réalisée sur la commune. Le point-à-temps est une technique utilisée pour réparer la chaussée là où elle a subi des dégradations de surface, que ce soit fissurations ou faïençages. L'objectif est de prolonger la durée de vie des voiries principales, en leur redonnant de l'étanchéité, ce qui évite des opérations de réfection plus lourdes.

Réfection du chemin d'exploitation de Keravel et remplacement de buses en très mauvais état, situées le long du manoir ; elles n'assuraient plus correctement l'évacuation des eaux pluviales et engendraient la présence d'eau stagnante au niveau du talus .

Réaménagement du cheminement piéton situé derrière Keranno et aménagement de la rue Anjela Duval qui mène à la résidence de Keranno.







Les travaux pour le City Park ont commencé . Après avoir enlevé le filet de protection et les poteaux autour du terrain, les trous ont été rebouchés. C'est l'entreprise qui construira les jeux qui va lisser le terrain pour recevoir le revêtement synthétique.



Travaux dans l'ancienne école : peinture des murs dans plusieurs salles, réfection du plafond, abattage d'une cloison, pose d'un nouveau sol pour la nouvelle bibliothèque. Pendant les vacances scolaires les agents vont mettre en carton les livres et déplacer les étagères pour aménager les lieux.



A l'école maternelle, des radiateurs ont été remplacés par d'autres nouvelle génération, moins énergivores, une réfection des fermetures a aussi été effectuée, toujours pour une meilleure étanchéité.

Une tranchée a été crée , Parc Tanguy, à ciel ouvert pour la gestion des eaux de pluies.

sapin de Noël



La commission environnement de la commune vous a proposé de déposer vos sapins de Noël, après les fêtes.

Vous avez été nombreux à le faire. Nous vous en remercions. Les agents ont fait 3 séances de broyage, grâce au GreenMech, subventionné par la région. Le produit, ainsi obtenu sera mélangé aux feuilles récoltées à l'automne et à des tontes d'herbes pour enrichir les plantes du chemin de l'observatoire du Camélia.



Ancienne ECOLE

Les bâtiments de l'ancienne école élémentaire ne seront pas restés très longtemps inoccupés. Ils ont trouvé une nouvelle fonction, pour chaque classe, avec très peu d'investissements.

A partir du vendredi 25 février, les adhérents de la bibliothèque auront le plaisir de venir chercher leurs livres dans un nouvel espace qui se situe dans une classe de l'ancienne école. En effet des travaux ont été entrepris par la municipalité afin que les adhérents ne soient plus à l'étroit. Un petit coin lecture aura été aménagé, ainsi les personnes pourront s'arrêter et lire en toute tranquillité une revue ou un livre de leur choix. Tout comme auparavant, les adhérents continueront à bénéficier des prêts de la Bibliothèque des Côtes d'Armor. En lien avec la bibliothèque, des ateliers seront également mis en place afin de dynamiser celle-ci. Si les adhérents ont des suggestions, ils peuvent dès à présent nous en faire part.

Pour l'inauguration de la bibliothèque est prévue le vendredi 25 février 2022 à 19 h00 dans un nouvel espace. Il faudra passer par la cour de l'école au niveau du grand portail. Dans le cadre de l'inauguration, le samedi après-midi, exceptionnellement, la bibliothèque sera ouverte au public afin de se retrouver pour recueillir les attentes de ceux-ci dans ce nouvel espace.

Dans le cadre du déménagement de la bibliothèque, une vente de livres due au désherbage a été organisée au mois de février, en partenariat avec l'association du Patrimoine d'hier et d'Aujourd'hui. L'argent ainsi récolté sera réinvesti dans l'achat d'autres ouvrages ou de mobilier pour les nouveaux locaux.





En cas de litige, vous pouvez saisir le conciliateur de justice avant d'intenter une action en justice.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient des personnes ou des sociétés.

Mais vous pouvez aussi le saisir après l'ouverture d'une procédure judiciaire. Enfin, le juge peut lui-même décider de saisir le conciliateur de justice pour qu'il trouve une solution négociée.

Jean-Louis Mobuchon recevra à l'ancienne école, le troisième mardi du mois, de 13 h 30 à 17 h. Les prochaines permanences sont fixées au **22 février, 22 mars, 26 avril, 24 mai, 21 juin** . Les personnes qui souhaitent saisir le conciliateur doivent contacter la mairie, qui fera le lien et fixera un rendez-vous.

Contact: 02 96 40 21 21

À retenir cette année : la Mairie met à la disposition du CCAS un bureau afin que nous puissions recevoir les personnes dans de bonnes conditions.

Ce bureau est situé dans l'ancienne école, à côté de la bibliothèque.

Nous attendons qu'il soit équipé avant de l'occuper.

Il sera bien entendu flèche à partir de la place A. Bardoux.

C.C.A.S.

Ce bureau est partagé avec la veilleuse municipale.

Larguez les am'art!

Création d'une nouvelle association sur la commune hébergée dans l'ancienne école..

L'atelier partageur "Larguez les am'art" a pour but de diffuser les différentes techniques de peinture ou autre art. Un peintre professionnel M. Yvon Le Men met son savoir à la disposition des adhérents pour qu'ils évoluent en peinture. À l'avenir, nous espérons que d'autres artistes peintres ou autres domaines artistiques viendront participer à cet atelier partageur .



« Nous envisageons d'ouvrir ensuite d'autres activités artistiques et créatives telles que la soudure, la sculpture ou encore la poterie », liste Marie-Angèle Commault, adjointe à la culture et présidente de l'association.

Mardi 1er février, le lancement de l'atelier peinture a eu lieu dans l'ancienne école du bourg. Il sera ouvert les mardis, mercredis et vendredis, de 14 h à 17 h. Inscriptions sur place. Adhésion annuelle : 20 €.

Contact : Yvon Le Men, tél. 06 87 05 94 26

ou par mail: assolarguezlesamart@gmail.com



Appel détresse



L'association APPEL DETRESSE a élu domicile, monnayant un loyer, dans le préfabriqué de l'ancienne école, la classe de M. Monnier...

Cette association a pour but de récolter du pain, de le faire sécher, de le broyer pour l'envoyer dans des bidons à Madagascar et récolter du matériel pour les nécessiteux d'Haïti, du Bénin, du Togo ou encore de la Guinée. Elle compte 55 membres représentant 22 communes.

L'assemblée générale se tiendra le samedi 5 mars à 11h à salle des fêtes.

Je rappelle que le CCAS est composé de 17 membres. Monsieur le Maire, qui en est le président, 8 membres du conseil municipal et 8 membres bénévoles, que les membres du CCAS sont soumis au secret. Aucune information ne peut être divulguée quelque soit le motif de la demande ou le nom des demandeurs.



Si l'année 2020 a été plombée par la Covid il en est de même pour 2021 Le CCAS a dû s'adapter aux nouvelles normes.

De même que la Foire à Tout, nous avons pu organiser le Marché de Noël le 12 décembre 2021. Les vendeurs étaient présents (après une rupture de 2ans). Le poney Club de Leur Min a promené les enfants toute la journée. La vente d huîtres et de marrons grillés ont aussi été organisées. Présence du Père Noël avec ses bonbons.

Nous remercions l'association "Grâces Animations" qui a tenu le bar et la vente des crêpes.



LE REPAS DES ANCIENS

Pour le plus grand plaisir de tous , nous avons pu organiser cette année le repas des Anciens le 14 novembre ; un peu plus de 200 personnes étaient présentes.

Je rappelle que le repas est offert par Le CCAS aux Grâcieuses et Grâcieux de plus de 70ans. Celui-ci était préparé par le traiteur Le Manach de Carhaix.

L'animation était faite par Éric VIDOT. Cela nous a permis de passer un bon moment autour d'une excellente table.



COLIS DES ANCIENS

Chaque année des colis sont distribués aux Grâcieuses et Grâcieux de plus de 85 ans et n'ayant pas pu assister au repas du 14 novembre Avec les membres du C CAS nous nous déplaçons au domicile des personnes concernées Elles sont prévenues par voie de presse, 66 colis ont été distribués sur toute la commune.

Comme tous les ans nous avons eu le plaisir de donner le panier garni à nos 2 doyens :

- Madame Simone Le Coz qui aura 100 ans en cette fin d année et qui vit toujours à son domicile Avec son excellente mémoire elle a toujours des anecdotes à raconter sur Grâces où elle a toujours habité.
- Monsieur Yves Cadiou qui lui a 92 ans et vit avec son épouse dans le quartier St Jean.



En ce qui concerne les personnes résidant en structure nous avons distribué 25 colis entre les différents établissements : maisons de retraite du CH de Guingamp, Kersalic, Beau Chêne, Keranno et Pommerit le Vicomte.



• ECOLE MATERNELLE : LES KORRIGANS - Rentrée 2021

Toute petite section	13 élèves
Petite section	24 élèves
Moyenne section	22 élèves
Grande section	28 élèves
Total	87 élèves (81 en 2020)

Mme SEBILLE -Directrice	Toute petite et petite section
Mme COLAS	Moyenne et grande section
Mme GIRARD	Moyenne et grande section

• ECOLE ELEMENTAIRE : LA FONTAINE - Rentrée 2021

СР	20 élèves	Mme COIC-LOCQUEN -Directrice
CP-CE1	21 élèves	Mme GAULTIER
CE1-CE2	25 élèves	Mme GUILLERM
CE2-CM1	22 élèves	Mme JAN
CM1-CM2	23 élèves	Mme OLLIVIER
CM2	21 élèves	Mr GUIBOUT
Total	132 élèves	(146 en fin d'année scolaire 2020-2021)

Problème des canettes dans les fossés



Il n'est pas rare de croiser lors de promenades dans nos campagnes ces déchets peu esthétiques et polluants dans les fossés. Outre le fait qu'il faille attendre entre 200 et 500 ans pour qu'elles disparaissent, ces chères canettes se révèlent être des prédatrices invisibles pour la faune sauvage et domestique. En effet, lors du passage des épareuses deux fois l'an, ces fameuses canettes se retrouvent déchiquetées, des particules sont projetées dans les champs avoisinants et se déposent sur la végétation. Les animaux ingèrent alors ces morceaux de ferraille et leur système digestif s'en trouve gravement endommagé ou même provoquer leur mort.

Merci donc à tous les consommateurs de boissons contenues dans ces canettes de les déposer dans les conteneurs prévus à cet effet.

MARCHE VIOLETTE



La commune de Grâces est engagée contre les violences faites aux femmes. La Journée Violette s'est déroulée le dimanche 28 novembre 2021. À l'espace multiculturel, l'ouverture a été donnée par Mme la sous-préfète Dominique Laurent, Mme la sénatrice, Annie Le Houérou, et Mr Le Goff : « Nous voulons informer pour favoriser la libération de la parole des victimes ».

Des professionnelles de la maison de l'Argoat, une juriste, un membre d'Amnesty International sont venus en support de la documentation. Malgré des conditions météo, plusieurs circuits étaient proposés, organisés par Grâces Rando; une centaine de personnes ont participé à cet événement.

Au retour des différents circuits, le Bagad de Bourbriac et une vingtaine de musiciens, a accueilli les marcheur.ses, qui ont pu prendre une collation en musique.

Les 187,70 €, de la boite à dons ont été remis à Mme Gaudelin, de la Maison de l'Argoat pour améliorer le quotidien de l'hébergement des femmes et de leurs enfants.

ESPACE MULTICULTUSEDE LA COMPANIONE DE L

Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts

Accepte tes amies, amis et ta famille

A confiance en toi

elation est saine quand il...

PROFITE

Est content quand tu te sens épanquie

S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble

Te fais du chantage si tu refuses de faire quelque chose

Rabaisse tes opinions et tes projets

Se moque de toi en public

Est jaloux et possessif en permanence

Te manipule

Contrôle tes sorties, habits, maquillage

Fouille tes textos, mails, applis

Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes

T'isole de ta famille et de tes proches

T'oblige à regarder des films pornos

T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches

"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît

Menace de se suicider à cause de toi

19

21

23

Menace de diffuser des

Te pousse, te tire, te gifle, te secoue te france

Te touche les parties intimes sans ton consentement

T'oblige à avoir des relations sexuelles

Te menace avec une arme

VIGILANCE, DIS STOP!

PROTÈGE-TOI, DEN



Le Téléthon 2021 du 3 et 4 décembre a rassemblé de très nombreuses bonnes volontés dans le respect des règles sanitaires. Parmi elles : le Twirling, le Viet-Vo-Dao, l'AS Grâces, le Tennis Club, les Cyclos, le Club des Grâcieux, Grâces Rando, Grâces Animation et Grâces Détente ont récolté des dons en organisant des activités et des ventes pour 843,21 €.

Les dons en nature ont alimenté la tombola et les denrées ont servi pour confectionner des crêpes. La participation de 23 entreprises et commerçants de la commune a rajouté 3 010 € à la collecte.

SARL REMORQUES CHEVANCE	ARGOAT CUISINE	FIDELE SAS EXPEDITION	Dons en Nature
MP ENERGIES	SARL TP TRACTOPEL	SARL TPES	1 téléviseur (carrefour)
ARMOR PORTES RAPIDES	SARL CENTRAKOR	SARL EIMH	1 micro-ondes (carrefour)
SARL ARMOR GOUTTIERES	SARL BAHEZRE	SAS BOTREL	1 appareil à raclette (carrefour)
SARL FERCOQ	SELARL PHARMACIE TROADEC	LOZAHIC	Jeu de verres et plateau (Mac Do)
SAS TOUBOULIC MACHINE	SARL REPROCOPIE	QUEMENER ISA TAXI	3 carton de craquants (biscuit de
AGRI	SARL BEC BOIS	SAS GUINGREST	Bretagne)
SARL GUINGAMP FLEURS	LOC ARMOR		5 services de nappes
EURL D'UN FIL A L'AUTRE			1 tableau

La somme totale de **4 542.21 €** est un très beau score pour notre commune et nous vous remercions encore tous et toutes d'avoir fait progresser la recherche au sein de AFM Téléthon.

Octobre rose



Les employé.es ont du cœur!

Comme chaque année, Octobre est rose, campagne de lutte contre le cancer du sein organisée par l'association Ruban Rose qui propose de lutter contre cancer, en informant, en dialoguant et en mobilisant.

Cette année, chaque employé municipal a reçu un tee-shirt rose de l'association de Ploumagoar. Ils ont alors décidé de se retrouver à l'EMC pour faire une photo, et former tous ensemble, un cœur humain dédié à la bonne cause.



Nouveau conseil

Les élections se sont déroulées le 8 octobre 2022, nous avions quatorze candidats répartis comme suit : 12 titulaires et 2 suppléants.

Le 15 octobre le nouveau conseil a été mis en place. Le nouveau maire et ses deux adjointes ont été désigné-e-s lors de ce conseil. Ci-dessous leur dénomination :

<u>NOM</u>	PRENOM		-
BOUTARENE	Ibrahim Youcef		6
DAOUD BONNAUD	Klara		9
GUYOMARD	Lauryn		
LE MIGNOT	Kévin	4	THE
LE TROADEC	Mila		
LIGER	Mathilde		N EE
MADMADI	Manel		
MONCHÂTRE	Mayeul	AM	
SAMI	Thanina	M	
SOLEILLANT	Robin	3	
SOUVANNARATH	Noan	LIGER	Mathilde
THIRION- DACONCEICAO	ALYSON		adjointe
DJEMA	Tarek	Suppléant	
KERGALL	Owen	Suppléant	1



ER Mathilde SOLEILLANT Robin me adjointe Maire

SAMI Thanina 1ère adjointe

Deux conseils ont suivi. Le premier pour la mise en place de deux commissions (équipement et évènement), le deuxième nous a permis de construire un projet pour 2022.

Nous devions nous réunir le jeudi 13 janvier mais l'actualité sanitaire nous a contraints à repousser ce conseil au 27 janvier. Nous y préciserons le calendrier des évènements, et nous élaborerons la demande de budget pour les équipements.

Ils sont déjà au travail :

Mathilde fait remonter que des plaques de plafond sont manquantes dans les vestiaires de la salle de sport. Monsieur Le Goff est interpelé à ce sujet et informe que des travaux au niveau de la ventilation sont en cours, et veillera à ce que les plaques soient bien remises en fin de chantier.

Mathilde fait également remonter que le chemin des Camélias est souvent souillé par des déjections animales. La mairie met à disposition des maitres des petits sacs pour ramasser les excréments de leur animal de compagnie. Merci de les utiliser à bon escient.

Il nous est également signalé que des inscriptions vulgaires ont été écrites sur les murs des anciennes toilettes de Kerpaour. Les services municipaux vont être informés.

Conseil sortant

Le conseil sortant est allé visiter le Sénat le mercredi 3 novembre 2021. Ce déplacement s'est fait en TGV et leur a permis de faire un petit tour de quelques monuments de la capitale : l'Hôtel de Ville et Notre dame de Paris en rénovation, avant la visite proprement dite du Sénat. Le groupe a rencontré le sénateur des Côtes d'Armor avec qui il a échangé sur le rôle de cette chambre parlementaire. Les discussions se sont terminées autour d'une pizza où certains ont pu dialoguer avec le sénateur, en langue bretonne.



Avant de remonter dans le train pour la Bretagne, les membres du Conseil et leurs accompagnateurs se sont rendus au pied de la Tour Eiffel mais le temps leur a manqué pour une visite de la Dame de Fer.

Nous remercions le sénateur, ses collaboratrices et les services du Sénat, pour leur accueil et leur disponibilité lors de cette visite.



Halloween

Halloween fêté par l'Association des Parents d'Élèves Le samedi 23 octobre les parents d'élèves des écoles élémentaire et maternelle avaient organisé une balade con-





En déambulant le long du chemin des Camélias, enfants et parents pouvaient écouter des histoires de sorcières qui font peur. Les contes de la Rue Broca, de Pierre Gripari, ont été mis à l'honneur et 3 d'entre eux ont ravi l'auditoire un peu effrayé par les décors et la mise en scène. Il s'agissait de La Sorcière de la rue Mouffetard, le Gentil Petit Diable et la Sorcière du Placard aux balais. Le refrain de cette dernière histoire a longtemps trotté dans les têtes : « Sorcière, Sorcière, prends garde à ton derrière ! ». De la soupe au potiron et des bonbons ont parachevé cet après-midi d'Halloween qui sera nul doute renouvelé l'année prochaine...

Championnes D'Europe



En octobre dernier, 39 licenciées du twirling de Grâces ont représenté la France en Croatie lors du championnat d'Europe.

Parties de Grâces, le 20 octobre, elles ont rejoint Porek en car, pour la compétition. C'est le dimanche que les athlètes gracieuses rentrent dans l'arène. Un premier concours où nos 39 danseuses participent au championnat de danse pompons, suivi après un temps de repos pour 14 d'entre elles du championnat de danses bâton. Et c'est la consécration : les 39 danseuses sont championnes d'Europe pompons et quatorze d'entre elles y ajoutent le titre de vice championnes pour la catégorie bâton.

La mairie a organisé un pot d'accueille pour leur retour. Après la liesse des retrouvailles, le temps des félicitations. Patrick Grassin, conseiller délégué aux sports et associations, « les félicite au nom de la municipalité et de tous les grâcieux ». Yannick Le Goff, maire, leur dit « un grand bravo et remercie parents et accompagnateurs ».

Le Cyclo club de GRÂCES organise le samedi 9 avril 2022, un après-midi découverte du cyclotourisme en club. Cette manifestation est destinée à tous les cyclos, Homme ou femme, non licenciés qui souhaitent découvrir la pratique du vélo en groupe et en club. Plusieurs circuits seront proposés, par groupe de niveau, avec un encadrement par les licenciés du club de Grâces. Les vélos à assistance électrique sont évidement acceptés. Chaque participant sera couvert par l'assurance du club.

Rendez vous place de la mairie le samedi 9 avril à 14h.

Pour tous renseignements: Roger Perennes,



Une école de jeux bretons a ouvert le samedi 29 janvier.

Une nouvelle école a ouvert sur le site du boulodrome municipal, et sous l'égide du Comité régional du sport en milieu rural de Bretagne et du comité de jeux de force bretons, présidé par Serge Falézan. Elle accueillera les enfants à partir de 5 ans et les adultes, en deux groupes distincts. Les jeux pratiqués : boule bretonne, palet, tire à la corde, disque golf, quilles et nombre de jeux de coordination et de coopération.



FETE des ASSOCIATIONS



Au mois de décembre, les associations se sont retrouvées, sur l'invitation de la mairie, pour partager un bon moment et recevoir un chèque de 50 €. Chacune d'entre elles a présenté ses activités et les différentes manifestation prévues pour les mois à venir.

Repair casé



L'association Grâcieuse "Terra Watt" qui organise des ateliers "repair-café" sur le territoire de Guingamp/Bégard/Callac a organisée un atelier de réparation collaborative le Samedi 22 Janvier de de 14H à 18h, à la salle des fêtes. Ordinateur, four, machine à café et autres broyeur à végétaux; de nombreuses personnes sont venus avec leurs objets en panne rencontrer les bénévoles de l'association, dans le but d'apprendre à réparer, à "faire ensemble". Le but de l'atelier est de lutter contre l'obsolescence programmée, la production de déchets, mais également d'encourager la réutilisation!

L'association, qui à pour objet la création et animation d'évènements en lien avec l'environnement, le recyclage et le numérique, cherche activement des bénévoles du secteur de Grâces/Guingamp pour animer un "repair-café" mensuel sur notre commune.

Toutes les informations sur le Facebook "Terra Watt", au 06 63 35 02 06, ou encore par mail: terrawatt.bzh@gmail.com



Grâces culture et multimédia

Le nouveau bureau : Florian Vasseur, président ; Jean-Pierre Névot , trésorier ; Martine Sablé, secrétaire .

L'association Grâces Culture et Multimédia relance des ateliers existants, comme les cours de généalogie du mardi soir, des cours de cuisine, mais aussi des nouveautés comme du théâtre d'improvisation!

L'association va également annoncer prochainement les surprises à venir comme des débats, cours de couture, après-midi jeux de société, tournoi de Jeux vidéos et bien d'autres encore! Vous retrouverez toutes ces informations actuelles et à venir sur le Facebook "Grâces Culture et Multimédia", par mail assogracescm@gmail.com ou encore au 06 63 35 02 06.

Nouveauté: En plus des cours d'informatique, ouverture de créneaux gratuits et sans rendez vous de médiation numérique à la salle Informatique, sous la Mairie! La médiation numérique consiste à lutter contre l'illectronisme qui concerne aujourd'hui 17% de la population Française, en proposant un accompagnement pour tout les usages numériques du quotidien!

En quelques mots: comprendre ses démarches administratives en lignes, savoir utiliser son smartphone, guider ses enfants sur le Net, apprendre à utiliser un réseau social, savoir faire ses achats sur le net en toute sécurité....

Les horaires

- -Tous les mardis, jeudi, vendredi matin de 8H30 à 10H. (hors Vacances scolaires)
- -pour les mois de Fevrier-Mars: -les samedis 26 février, 12 mars et 19 mars de 9H00 à 12H
- -les lundis 28 février, 7 mars, 21 et 28 mars de 9H 12H



CONCOURS PHOTO Quend la nature reprend ses droits ouvert i tout phographe amateur réglement sur Grâces fr 31 MAI 2022

CONCOURS PHOTO MAI 2022

Comme l'année dernière, nous vous proposons un concours photo, le thème de cette année est :

« Quand la nature reprend ses droits »

Qui aura lieu du 1er avril au 31 mai 2021

Le concours est ouvert uniquement aux amateurs ; il y aura 4 catégories :

- Catégorie enfant
- Catégorie adolescent
- Catégorie adulte
- Catégorie coup de cœur

Règlement entier sur le site de la mairie.

exposition du 1er au 17 juin 2022 et

remise des prix le 17 juin

Herbes de coupe, feuilles mortes, branches d'arbre, il est parfois tentant de brûler les déchets verts qui résultent de l'entretien de votre jardin. Mais peut-on les brûler dans son jardin ? Comment se débarrasser des déchets verts ? Explications.

Tout jardinier, amateur ou professionnel, le sait : jardiner peut produire des déchets. En l'occurrence, pour le jardin, ils sont appelés « déchets verts » ou biodéchets.

Sont considérés comme déchets verts, tous les produits végétaux issus de coupes, d'élagage ou d'entretien de jardin, par exemple :

- l'herbe coupée après la tonte,
- les feuilles mortes,
- les branches et brindilles coupées après élagage,
- les végétaux coupés suite au débroussaillage,

On peut également considérer les épluchures des fruits et légumes.

Peut-on brûler les déchets verts?

Non

Selon le Code de l'environnement (sous-section 3 : collecte des déchets) et Circulaire du 18 novembre 2011 (relative à l'interdiction du brûlage à l'air libra des déchets verts) il est interdit de brûlag les déchets verts. Et co que

la

libre des déchets verts), il est interdit de brûler les déchets verts. Et ce, que cela soit à l'air libre ou dans un incinérateur.

Il est d'ailleurs également interdit de louer, prêter ou vendre un incinérateur de jardin.

Pourquoi cette interdiction?

Cette interdiction a pour but d'une part de :

- limiter les risques d'incendie involontaire,
- limiter l'impact écologique et sanitaire des fumées dégagées par ces feux.

En effet, les déchets verts dégagent en brûlant des substances toxiques notamment des particules fines qui sont dangereuses pour l'environnement et pour les êtres humains.

À titre d'exemple : brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules fines qu'un trajet de 14 000 km en voiture à essence neuve.

Enfin, l'interdiction de brûler les déchets verts limite également les risques de nuisances (ici olfactives) entre voisins.

Quelles sanctions en cas de non-respect?

En ne respectant pas cette interdiction, vous vous exposez à une **amende dont le montant peut atteindre 450 euros**. Si vous êtes témoin d'une violation de cette interdiction, vous pouvez les signaler auprès de votre mairie.

Enfin des voisins impactés par un feu à proximité ont la possibilité d'engager une **procédure pour troubles du voisinage** (nuisances olfactives).

Que faire des déchets verts?

Il est tout à fait possible de réutiliser vos déchets dans votre jardin. Achetez ou fabriquez un composteur qui vous permettra de recycler les épluchures de vos fruits et légumes.

Faites déchiqueter les résidus de vos coupes, notamment les biodéchets issus de l'élagage. Vous pourrez les utiliser en paillage pour vos massifs, jardinières ou plates-bandes.

Vous pouvez également les déposer dans la déchetterie de votre commune ou celle dont dépend votre commune.



Salon du livre « Grâces aux livres » avec pass-sanitaire de 10 h à 18 h

Une vingtaine d'auteurs seront présent. Des auteurs de polars, de poésies, de romans du terroir et romans jeunesse et livres enfants, ainsi que des ouvrages en bretons.

- A 11 h00, une dictée adulte (à partir de 16 ans) sera proposée. Les dix premiers se verront remettre un prix.
- Deux conférences seront proposées : l'une sur Françoise Sagan par Michelle Brieuc et l'autre sur les Migrations Bretonnes par Michel Priziac.
- Françoise Sagan à 14 h00
- Les Migrations Bretonnes à 15h30
- Des histoires seront contées par Mr Monnier sur l'estrade.



CENTRE DE LOISIRS JUILLET 2022

Pré-inscription du 07/02/22 au 11/03/2022

Le centre de loisirs de cet été, sera ouvert du 6 juillet au 29 juillet 2022.

Nous vous invitons à remplir une pré-inscription (retour en mairie avant le 11/03/2022)

Le dossier d'inscription définitive sera à compléter avant le 15 juin 2022 auprès du service administratif de la mairie. Nous vous rappelons que les journées inscrites sur le dossier d'inscription seront définitives, en cas d'absence, il faudra fournir un justificatif.



19-20 MARS 2022 à l'EMC

EXPOSITION sur les CAMELIAS

Manifestation organisée par l'association des Camélias, qui parraine le chemin botanique qui longe l'arrière du bourg en passant par l'église, le périscolaire, la salle omnisport, et l'E.M.C.

Vous pourrez voir une exposition variétale de 300 fleurs de camélias, une exposition photos, avoir des conseils botaniques sur les semis ou le bouturage, acheter des plants, visiter le chemin botanique, participer à des ateliers d'art floral ou visualiser l'implantation de cette plante autour du monde

Mr André Gloaguen, passionné de camélias, vous présentera sa base de données dédiée à cet arbuste fleuri, pour vous permettre d'identifier les fleurs.





SOUS RESERVE Des CONDITIONS SANITAIRES

février		
25	Inauguration bibliothèque	
27	Salon du livre	
Mars	FESTIVAL AUTOUR D'ELLE	
11-12	Spectacle Anamnèse, théâtre	
	d'ombres, de reflets et de musiques	
18-19	EXPOSITION des Camélias	
Avril	EXPOSITION des Camenas	
	41	
10	Élections Présidentielles	
24	Élections Présidentielles	
Mai		
15	Rando du CMJ	
21	Tournoi de foot	
Juin		
	EXPOSITION PHOTO	
12	Élections Législatives	
17	Remise des prix CONCOURS PHOTO	
18	Laser game	
19	Élections Législatives	
25	Kermesse de l'école	

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

La date limite d'inscription en Mairie est fixée au **vendredi 04 mars 2022** pour pouvoir voter aux prochaines élections de 2022.

La demande d'inscription peut se faire en ligne via le site servicepublic.fr ou directement en Mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Pour rappel : Élections Présidentielles :

dimanche 10 avril et dimanche 24 avril

Élections Législatives :

dimanche 12 juin et dimanche 19 juin

À un peu plus de deux mois du premier tour de l'élection présidentielle qui se tiendra le 10 avril prochain, le ministère de l'Intérieur a présenté la nouvelle carte électorale qui sera envoyée à tous les électeurs. Pour la première fois, le document comportera un QR code

En le scannant avec son smartphone, l'électeur sera automatiquement redirigé vers le site officiel du ministère dédié aux élections, Elections.interieur.gouv.fr. Sur ce site, il aura accès à l'ensemble des démarches liées aux élections.



Kermesse de l'école le 25 juin 2022. Un spectacle sera donné à l'E.M.C. et la kermesse elle-même se tiendra sur la cour de l'école maternelle.

SELON LES REGLES SANITAIRES EN VIGUEUR

